

DECRET N° 94-17 du 26 Janvier 1994

Chargeant Monsieur Yves D. YEHOUESSI,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
et de la Législation de l'intérim de
Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre de la
Défense Nationale pour compter du 26
Janvier 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution
de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant procla-
mation des résultats définitifs du deuxième tour des élections
présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 93-199 du 8 Septembre 1993 portant composition du
Gouvernement ;

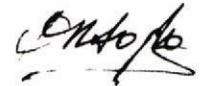
DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 26 Janvier 1994, Monsieur Yves D.
YEHOUESSI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la
Législation est chargé de l'intérim du Ministre de la Défense
Nationale pendant l'absence de Monsieur Désiré VIEYRA.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 26 Janvier 1994

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 ME 4 MDN-MJL 4 AUTRES MINISTERES 19
DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-